Form Name:	PMPRB Guideline Consultation Form - FR
Submission Time:	July 6, 2020 10:02 am
Browser:	Firefox 68.0 / Windows
IP Address:	96.22.225.105
Unique ID:	632286620
Location:	45.516799926758, -73.607200622559

Nom	Marie-Josée Hébert
Organisation	Université de Montréal
Courriel	marie-josee.hebert@umontreal.ca
Titre du poste	Vice-rectrice à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation
Address	Montréal, QC

Montréalaise par ses racines, internationale par vocation, l'Université de Montréal compte parmi les plus grandes universités de recherche. Elle se classe dans les 100 meilleures universités du monde et figure dans le groupe des cinq meilleures universités de langue française. Avec ses écoles affiliées, Polytechnique Montréal et HEC Montréal, l'UdeM récolte annuellement plus d'un demi-milliard de dollars en fonds de recherche, ce qui la positionne parmi les trois premiers pôles de recherche universitaire canadiens.

L'une de ses forces reconnues est la recherche en santé, incluant le secteur de la découverte du médicament. L'Université œuvre depuis de nombreuses années en R&D dans ce secteur clé; de nombreuses recherches sont réalisés par nos équipes de chercheurs, afin de répondre aux besoins de santé de nos concitoyens, dans un souci global d'accessibilité aux médicaments. Ces activités font l'objet d'efforts de valorisation et de commercialisation et ont entre autres permis la création d'entreprises dérivées. Bien que la majorité de nos activités de recherche découlent directement de financements publics ou parapublics, d'autres sont rendues possibles grâce à des ententes de collaboration ou des contrats avec des entreprises œuvrant directement dans le secteur de l'industrie pharmaceutique.

L'Université de Montréal reconnait toute l'importance du mandat du CEPMB qui vise à assurer un accès aux médicaments brevetés à des prix non excessifs. L'Université comprend également la nécessité de réviser les lignes directrices de l'organisme, qui permettra au CEPMB de revoir son processus de réglementation des prix plafonds des médicaments brevetés en se fondant sur une approche davantage axée sur les risques.

Le contrôle des prix est l'un des nombreux facteurs ayant un impact sur l'attractivité du Canada pour ce secteur industriel, au même titre par exemple que l'accès au marché, les exigences réglementaires, ou encore les lois régissant la propriété intellectuelle. Dans un contexte où l'écosystème pharmaceutique canadien a fait face à de nombreux défis depuis les années 2000 (par ex., faible croissance du marché; concurrence mondiale; passage des brevets dans le domaine public; adoption de nouveaux modèles d'affaires par les sociétés pharmaceutiques; délocalisation des activités de découverte et de production), l'Université de Montréal s'inquiète de l'impact éventuel que les changements proposés pourraient potentiellement avoir sur l'écosystème global, notamment sur le secteur R&D - en particulier suite aux leçons que l'on peut déjà tirer de la crise COVID-19. Cette dernière a notamment permis de constater l'importance d'une plus grande autonomie dans le secteur pharmaceutique pour assurer non seulement un accès rapide aux traitements innovants mais aussi permettre un approvisionnement garanti en médicament thérapeutique.

Ainsi, sans remettre en question aucune mesure spécifique proposée dans les nouvelles lignes directrices du CEPMB, l'Université souhaite rappeler plus globalement l'importance d'appréhender la question de la tarification des médicaments brevetés selon une vision holistique et concertée, qui prenne en considération toute la complexité de l'écosystème pharmaceutique actuel et de ses liens avec les milieux académiques dont

la contribution est cruciale pour le développement de nouveaux médicaments.

En somme, l'Université de Montréal invite le CEPMB à prendre en considération le fragile équilibre qui existe dans l'ensemble de l'écosystème canadien en matière de partenariat entre l'entreprise pharmaceutique et le milieu académique afin d'éviter les décisions qui pourraient avoir un effet négatif non-désirée sur d'autres aspects de l'écosystème pharmaceutique canadien, et en particulier le futur des liens nécessaires entre cette industrie et les milieux académiques du Canada, au profit de meilleures solutions pour la santé des canadiens.